



à Monsieur le Préfet de Région
copie à Monsieur le Préfet de Vendée
copie à Mme la Présidente de Région
copie à Mr le Recteur de l'académie de Nantes

La Roche sur Yon, le lundi 8 mars 2021

Monsieur le Préfet de la Région des Pays de la Loire,

Lors d'une rencontre avec les personnels de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté des Sables d'Olonne situé sur l'ancienne commune du Château d'Olonne, Madame la Directrice Académique de la Vendée a annoncé la fermeture de cet établissement pour la rentrée 2021. Monsieur le Recteur a confirmé cette fermeture lors d'un Comité Technique Académique le 18 février même si cette fermeture relève de votre compétence.

Sans ignorer les difficultés récurrentes de cet établissement qui relèvent parfois d'une extrême gravité, il nous semble que l'empressement à fermer un tel établissement n'est pas sans poser la question même de son existence dans le département de la Vendée.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un EREA prend en charge des adolescent.es en très grande difficulté scolaire à laquelle se greffe une problématique sociale ou présentant un handicap avec la particularité de la prise en charge des élèves au sein d'un internat éducatif. Nombreux sont ces élèves qui vivent au sein d'une famille d'accueil. Il ne s'agit donc pas de dire aujourd'hui que les élèves accueillis ne relèvent pas forcément de ce type d'internat. Il ne s'agit pas de dire également que les élèves retrouveront une place dans d'autres établissements alors que le département connaît très peu de places disponibles dans des SEGPA. 6 des 11 SEGPA de Vendée sont totalement saturées, excluant déjà de nombreux élèves de classes adaptées.

En 2013, l'Inspecteur Général Didier Jouault, dans son rapport sur les EREA, a confirmé leur pertinence et leur rôle essentiel dans la scolarisation de ces élèves. Il est écrit dans le rapport que des problèmes existent mais que l'enseignement adapté et l'internat éducatif permettent à ces adolescent.es de poursuivre leur scolarité dans un cadre scolaire correspondant à leurs besoins. Fermer l'EREA des Sables d'Olonne équivaldrait à une rupture de mission de services publics et au refus des besoins spécifiques de dizaines d'élèves.

Ainsi, nous souhaitons poser sereinement avec vos services et ceux de l'éducation nationale la question de l'existence d'un EREA en Vendée dans l'intérêt des élèves les plus

fragiles. Nous ne pouvons croire que cette décision brutale soit irrémédiable et nous jugeons urgent de trouver une solution pour la poursuite de scolarité des élèves scolarisé.es à l'ÉREA.

De même, nous souhaitons vous alerter sur la situation préoccupante vécue de fait par l'ensemble des personnels : enseignant.es, AED, personnels médico-sociaux et administratifs. En cas de fermeture de l'établissement, nos collègues se verraient imposer une mutation avec la crainte de devoir quitter une région dans laquelle nombre d'entre eux sont implantés.

C'est pourquoi, à nos yeux, l'ordre du jour du prochain CAEN prévu le 9 Mars, ne devrait pas être celui de la fermeture de l'établissement mais plutôt celui d'une réflexion collective sur son rôle, ses difficultés et les pistes d'évolutions nécessaires.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'intersyndicale,

Jean-Jacques BOBIN

CO-SECRETARE DEPARTEMENTAL DE LA FSU85

